

**KANTON**  
REIDEN



Redange, le 16 mai 2023

**Concerne : Convocation à la prochaine séance du comité du syndicat**

Madame, Monsieur le bourgmestre,

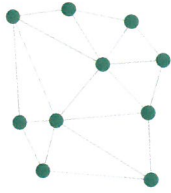
Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous transmets une copie de la convocation du comité du syndicat intercommunal 'De Réidener Kanton' à sa prochaine séance.

Je vous prie de bien vouloir en informer les membres de votre conseil communal et de la porter à la connaissance des habitants de votre commune.

Vous remerciant d'avance, je vous présente, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

(s.) Nico KRAUS  
secrétaire

(s.) Thierry LAGODA  
président



**KANTON**  
RÉIDEN

**Redange, le 16 mai 2023**

## CONVOCAATION

Les délégués des communes-membres sont priés de bien vouloir assister à une réunion du comité, qui aura lieu

**Jeudi, le 01 juin 2023 à 19.30 !! heures**  
**dans le Centre Polyvalent**  
**Place Bian – derrière l’Eglise**  
**L-8510 Redange**

L’ordre du jour est fixé comme suit :

1. Approbation de l’ordre du jour de la séance.
2. Approbation du PV de la séance du comité du 20.04.2023
3. Etat des Restants de l’exercice 2022
4. Contrats et conventions
  - Approbation d’une convention conclue avec le Ministère de l’Environnement, du Climat, du Développement Durable et de l’Economie Circulaire visant le cofinancement du projet « Regionalwärt AG Lëtzebuerg »
  - Approbation de contrats et d’avenants à des contrats conclus dans le cadre du projet Haus-Care
  - Approbation d’un compromis de vente révisé d’un bâtiment industriel
  - Approbation de droits de superficie et de ventes de bâtiments concernant les zones d’activité
  - Approbation d’une convention de cofinancement conclue avec le Ministère de l’Education nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse visant le cofinancement des activités des crèches et foyers de jour A Butzen à Reichlange et Ell ;
5. Décision de principe de participer à raison de 40%, soit pour un montant de € 160.000.- à une augmentation du capital social de la SA Wandpark Kanton Réiden d’un montant de € 400.000.-
6. Divers

(s.) Nico KRAUS  
secrétaire

(s.) Thierry LAGODA  
président